



Agrément :
E2004200090
E2004200100

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE FORMATION DE LA CATEGORIE B, AAC ET CS

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir des jeunes, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyens dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aiderons à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des testes de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

LA FORMATION THEORIQUE

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

Les thèmes abordés lors de la formation théorique sont :

- ✓ *La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)*
- ✓ *Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)*
- ✓ *La route (nuit et intempéries)*
- ✓ *Les autres usagers (partage de la route)*
- ✓ *Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)*
- ✓ *Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)*
- ✓ *Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)*
- ✓ *La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)*
- ✓ *La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)*
- ✓ *L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)*

L'examen du code

Nous nous occupons de la réservation de votre date d'examen en agence. Vous devez vous acquitter de 30 € correspondant à la Redevance du code de la route. Cet examen a lieu dans un centre agréé objectif code au centre vérif auto à Riorges. Vous vous rendez à ce centre par vos propres moyens. En cas de résultat positif : votre auto-école, avec votre accord, vous proposera un planning pour la conduite. En cas d'échec : vous aurez la possibilité de repasser très rapidement en sachant qu'à chaque fois vous devrez vous acquitter de la redevance de 30 €.

LA FORMATION PRATIQUE

Vous devez avoir obtenu votre code et effectué au moins 20H de conduite avant de passer votre permis de conduire. Notre établissement compte 9 enseignants diplômés pour la catégorie B. L'apprentissage de la conduite se fait autour de 4 étapes.

- **MAITRISER** le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- **APPREHENDER** la route et circuler dans des conditions normales.
- **CIRCULER** dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- **PRATIQUER** une conduite autonome, sûre et économique.

Les vérifications intérieures et extérieures sur le véhicule sont très importantes. Votre moniteur les travaillera avec vous et l'auto-école vous remettra un livret sur toutes les questions éventuellement posées le jour de l'examen. A chaque leçon, votre moniteur fera le bilan du cours, remplissage du livret d'apprentissage et de la fiche de suivi. Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoir comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur précisant les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'examen pratique

Vous serez convoqué à une heure précise au centre d'examen directement. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et de votre livret. L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.*
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.*
- réaliser un freinage pour un arrêt de précision.*
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière.*
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.*
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.*
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.*

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Pour obtenir votre permis de conduire, vous devez cumuler 20 points minimum sur 31. Les résultats seront communiqués par internet dans les 24H. L'auto-école prendra contact avec vous pour vous annoncer les résultats et vous indiquera les démarches à suivre pour la suite.

Les documents exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen sont mis à disposition du public dans un classeur dans le bureau.

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION AUX CATEGORIES A1 ET A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur exposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir. Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre

formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière. Cette expérience nécessite d'obtenir une culture de la route et de la sécurité routière.

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Votre formation doit vous permettre de :

- prendre conscience des facteurs de risque,*
- comprendre les interactions entre ces facteurs,*
- prendre en compte ses capacités et ses limites,*
- d'adopter une conduite sereine,*
- comprendre l'interaction entre l'humain,*
- la moto et l'environnement.*

Votre enseignant est un professionnel. Sa qualification en 2 roues lui permet de savoir utiliser au mieux l'environnement routier pour vous faire progresser en réduisant les risques.

Votre formation va également vous aider à mieux analyser les situations de conduite pour favoriser votre autonomie. Vous aurez besoin d'analyser votre conduite, de partager votre expérience de conduite avec votre formateur et quelquefois avec d'autres apprentis conducteurs présents sur l'autre moto. Au travers de cette formation, vous allez :

- apprendre et comprendre les règles du code de la route (celles qui concernent plus spécifiquement la moto)*
- apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue,*
- la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers,*
- adopter des comportements de conduite citoyens et responsables,*
- la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs,*
- l'autoévaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.*

Déroulement de la formation

Le contenu de la formation est adapté selon l'expérience de chaque candidat, certains ayant déjà des bases de conduite en deux-roues souvent issus soit du BSR ou permis AM. Nous vous expliquons la façon de remplir le livret d'apprentissage pour que vous puissiez vous auto-évaluer et vous poser des questions sur une ou des compétences non acquises à l'enseignant. Nous informons le candidat sur les compétences demandées et leur utilité sur l'ensemble des épreuves au passage de l'examen plateau. Cela englobe les épreuves orales et pratiques. Nous informons le candidat sur la notation de ces compétences.

Formation PLATEAU : Votre formation aura lieu sur notre piste privée située au 3 impasse de la marne à Roanne.

Formation en circulation : Nous expliquons les différents dangers et risques spécifiques, selon les trois types d'endroits ou le candidat sera appelé à circuler en deux-roues.

- 1. La conduite en ville Nous formons le candidat à respecter strictement les règles du code de la route, la signalisation, la réglementation et une attention particulière est donnée pour les usagers les plus vulnérables. (Les piétons et les cyclistes).*
- 2. La conduite hors agglomération Nous formons le candidat à adapter la vitesse selon la configuration, l'état, du trafic de la route, des conditions atmosphériques et de la vision. Pendant cette phase de circulation, le candidat s'exerce sur les trajectoires en virages. (Ralentissement, appréciation de l'angle, le positionnement pour la trajectoire, la vision d'éventuels dangers et la remise en accélération).*
- 3. La conduite sur chaussée séparées à quatre voies Nous formons le candidat à s'insérer sur la voie d'accélération sans gêne et ni dangers. Nous formons le candidat, sur les changements de direction, les dépassements, la sélection des directions par la signalisation et pour une sortie par la voie de décélération.*

En fin de cours, le candidat avec l'enseignant remplira le livret d'apprentissage et la fiche de suivi. Cela permet l'échange sur le ressenti du candidat, des objectifs atteints, les points à améliorer ou non acquis de ses compétences.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression vous accompagneront dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève au fur et à mesure de son évolution. Il vous sera donc possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire moto.

Déroulement de l'examen

Le déroulement de l'examen pratique du permis de conduire A1 et A2 comporte 2 phases : la 1ère phase hors circulation, la 2nd en circulation. Ces 2 épreuves sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis :

- code de la route,*
- sécurité et signalisation routière,*
- équilibre et stabilité,*
- connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule,*
- freinage, etc...*

L'épreuve en circulation a pour objectif d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteintes pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages,*
- changer de direction, franchir des intersections,*
- utiliser des voies d'accélération et de décélération,*
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractères urbain, routier et/ou autoroutier,*
- dépasser et croiser des véhicules,*
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt,*
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.*

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE FORMATION DE LA CATEGORIE BE

Les enjeux de la formation à la conduite L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur. Le déroulement de la formation Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Déroulement de l'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;*
- la seconde : en circulation.*

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;*
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ; - réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;*
- dépasser et croiser des véhicules ;*
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;*
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.*

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE FORMATION DE LA CATEGORIE C1 et C

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger. Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, cinq grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule ou ensemble de véhicules affectés au transport de marchandises. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées, qui impliquent la conscience que

vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des cinq grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Déroulement de l'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories C1, C comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;*
- la seconde : en circulation.*

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, code de la route, sécurité et signalisation routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres. L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule ou de l'ensemble et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;*
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ; - réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;*
- dépasser et croiser des véhicules ;*
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;*
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.*

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE FORMATION DE LA CATEGORIE C1 et C

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger. Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicules en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence

avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, cinq grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des cinq grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Déroulement de l'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories C1E et CE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;*
- la seconde : en circulation.*

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, code de la route, sécurité et signalisation routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage. L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule ou de l'ensemble et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;*
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;*
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;*
- dépasser et croiser des véhicules ;*
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;*
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.*

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.